



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2026**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 029-212900294-20261001-D_2026_67-DE

L'an deux mil vingt - six le jeudi 1^{er} octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mme Annie LE GUEN, Maire.

En exercice 15

Présents 15

Représentés 0

Absents 0

Votant 15

Sur convocation dématérialisée du 22 septembre 2026

Etaient présents : Annie LE GUEN, Carole ROPARS, Bernard CREN, Hélène PLUSQUELLEC, Pierre-Yves QUILTU, Thérèse THOMAS, Sylvie HOURMAND, Jean-Yves GUEVEL, Tiphaine TROMEUR, Justine HAMON, Laurine KERANGUYADER, Fabien VEGUER, Mickael THOMAS, Romain LE COËNT, Mathis TALEC

Secrétaire de séance : Hélène PLUSQUELLEC

D.2026-67 – Chantier MAM – Avenant pour le contrôle technique (CT) et la sécurité protection de la santé (SPS)

La société QUALICONSLT en charge de la coordination sécurité et protection de la santé sur le chantier de la maison d'assistantes maternelles nous propose un second avenant au contrat initial. La durée des travaux prévue aux contrats SPS et CT étaient de 12 mois initialement, par délibération n°2026-08 du 02/03/2026 un premier avenant avait été pris pour 4 mois supplémentaires pour la SPS et 2 mois pour le CT.

Pour faire suite au retard de travaux il convient à nouveau d'ajouter 1 mois de délai supplémentaire pour la SPS et le CT soit un total de 17 mois pour la SPS et 2 mois pour le CT soit 15 mois.

	Contrat de base HT	Avenant n°1	Avenant n°2	Total HT
		4 mois supplémentaires	1 mois supplémentaire	
SPS	2 940,00 €	696,66 €	174,16 €	3 810,82 €
		2 mois supplémentaires	1 mois supplémentaire	
CT	4 186,00 €	418,33 €	209,16 €	4 813,49 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE les avenants proposés par Mme La Maire

AUTORISE Mme La Maire à signer toutes les pièces contractuelles liées à intervenir

La secrétaire de séance,
Hélène PLUSQUELLEC

Le 02 octobre 2026
Pour extrait certificat conforme
La maire,
Annie LE GUEN